

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 juin 2016

L'office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC) a procédé le 7 juin 2016 à trois interpellations de professionnels du marché de l'art, dans le cadre d'une enquête sur le commerce de faux meubles du XVIII^{ème} siècle.

Plusieurs meubles acquis pour le Château de Versailles entre 2008 et 2012 semblent concernés, pour un montant de 2,7 millions d'euros.

Parallèlement à l'enquête menée par l'OCBC qui se poursuit, la ministre de la Culture et de la Communication va lancer sans délai une inspection administrative relative aux processus d'acquisition des biens évoqués en l'espèce dans cette affaire, ainsi que, plus généralement, sur les procédures d'acquisition en faveur des collections nationales.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 80 20 / 80 11 / 82 05 / 83 90
service-presse@culture.gouv.fr